



Écoulement d'eaux pluviales sur une parcelle privée

Par **arthur2013**, le **13/04/2015** à **15:08**

Bonjour,

je suis propriétaire d'une parcelle bâtie en aval d'une route départementale. Mon chemin d'accès a été emporté à plusieurs reprises suite à de fortes pluies. Malgré une expertise & une contre expertise, les frais de remise en état ne sont pas pris en charge par mon assurance.

Le réseau pluvial saturé dès que les pluies sont fortes fait que toutes les eaux pluviales des voiries sont dirigées sur ma parcelle et engendrent des dégâts. Le phénomène risque de se reproduire, que dois-je faire ?

Dois-je confier mon dossier à un avocat spécialisé ?

Dans l'attente d'avis

Cordialement